

Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue au Cabinet du maire, 25, rue Laurier, Gatineau, le vendredi 22 mars 2013 à 15 h à laquelle sont présents, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

Est absent, monsieur le maire Marc Bureau.

Monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

CE-2013-432 Modifiée par la résolution numéro CE-2014-923

CONGÉDIEMENT - EMPLOYÉE 112240

CONSIDÉRANT QU'une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les fautes commises par l'employée ont rompu irrémédiablement le lien de confiance entre cette dernière et la Ville;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné entérinent les conclusions suite à l'enquête :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le congédiement de l'employée 112240.

Adoptée

LUC MONTREUIL Conseiller et vice-président Comité exécutif M^e SUZANNE OUELLET Greffier et secrétaire Comité exécutif